Bulletin municipal de Saint-Paul d'Abbotsford

VOLUME 02 • NUMÉRO 08 • AOÛT 2014

Programmation des loisirs – Automne

Bonne rentrée scolaire !

Saint-Paul d'Abbotsford

SERVICES MUNICIPAUX	2
MOT DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	3-4
SERVICE INCENDIE	5
LOISIRS ET CULTURE	5-6
PROGRAMMATION DES LOISIRS	6-9
ORGANISMES LOCAUX	9
PUBLICITÉ	10-11

À LA MAIRIE

Saint-Paul d'Abbotsford

COORDONNÉES :

Hôtel de Ville: 926, rue Principale Est
Saint-Paul-d'Abbotsford

Tél.: (450) 379-5408 • Téléc.: (450) 379-9905
Site Internet: www.saintpauldabbotsford.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de Ville

Lundi au jeudi	8 h à 12 h 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 12 h

Travaux publics

Lundi au jeudi	6 h 30 à 12 h 13 h à 16 h
Vendredi	6 h 30 à 12 h

Maire
Monsieur Jacques Viens

Conseiller, siège #01
Monsieur Robert Porlier

Conseiller, siège #02
Monsieur Réjean Guillet

Conseiller, siège #03
Monsieur Robert Marshall

Conseiller, siège #04
Monsieur Pierre Pelletier

Conseiller, siège #05
Monsieur Mario Larochelle

Conseillère, siège #06
Madame Sylvie Ménard

**Élections par suffrage universel.*

ÉDIFICES MUNICIPAUX

GARAGE MUNICIPAL / CASERNE POMPIER
926, rue Principale Est
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec)
J0E 1A0

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES LOISIRS
35, rue Codaire
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec)
J0E 1A0

PARC DES LOISIRS
35, rue Codaire
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec)
J0E 1A0

BIBLIOTHÈQUE AZARIE-COUILLARD-DESPRÉS
926, rue Principale Est
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec)
J0E 1A0

BIBLIOTHÈQUE AZARIE COUILLARD-DESPRÉS

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE:
Jeudi : de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h
Vendredi : de 19 h à 21 h
Samedi : de 9 h 30 à 11 h *(fermée les samedis de juillet et août)*

SERVICES MUNICIPAUX

M. Daniel-Éric St-Onge	Directeur général dg@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 222
Mme Isabelle Robert	Coordonnatrice des finances finances@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 225
Mme Nathalie Viens	Secrétaire au greffe greffe@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 223
Mme Mélanie Fortin	Chargée de projet projets@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 229
Mme Jessica Gibas	Agente de soutien général / réception et perception info@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 221
Mme Catherine Rochefort (Gestim Inc.)	Urbaniste urbanisme@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 224
M. Samuel Grenier (Gestim Inc.)	Inspecteur municipal inspecteur@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 230
M. Jean-Raphaël Cloutier	Coordonnateur des loisirs loisirs@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 228
M. Kevin Boisclair	Responsable des Services publics / égout et aqueduc travaux@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 226
M. Francis Labrie	Responsable aux travaux publics et voirie voirie@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 226
M. Marc-Antoine Labrie	Préposé aux travaux publics et voirie voirie2@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 226
M. Guillaume Larose	Directeur du Service de sécurité incendie incendie@saintpauldabbotsford.qc.ca	

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN

Le bulletin municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford est publié et distribué à chaque mois. Les organismes à but non lucratif appuyés financièrement par la Municipalité sont invités à transmettre leurs communiqués au bureau municipal avant le premier mercredi du mois. Il suffit de faire parvenir les fichiers Word et les photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: **loisirs@saintpauldabbotsford.qc.ca**

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 379-5408, POSTE 228

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

En ce début du mois de septembre, je souhaite aux parents et à tous les élèves une belle rentrée scolaire. Que votre cheminement académique soit enrichissant et ponctué de succès tout au long de l'année.

De plus, je tiens à souhaiter un bon rétablissement à notre directeur général, Daniel-Éric St-Onge, qui s'est absenté durant une courte période lors des dernières semaines pour une intervention chirurgicale d'urgence suivie d'une convalescence de quelques semaines. C'est principalement pour cette raison que nous avons déplacé la séance du conseil du mois d'août. Toutefois, je vous assure que la gestion des opérations administratives municipales a été maintenue et accomplie de façon efficiente durant l'absence du directeur général et de la période des congés estivaux.

Pour ma part, j'ai assisté à plusieurs réunions de travail à la MRC de Rouville et je peux vous témoigner que vous êtes bien représentés dans les discussions et décisions qui implique notre municipalité. Je me fais un devoir d'exprimer la réalité et les besoins de Saint-Paul-d'Abbotsford. De plus, j'assiste régulièrement à des rencontres de sécurité publique avec les gens de la Sûreté du Québec et leur fais part de vos préoccupations de la sécurité sur notre territoire.

Pour ceux et celles qui suivent le dossier de l'aréna à Saint-Césaire, nous avons eu plusieurs rencontres sur l'avenir de celle-ci depuis les derniers mois entre les quatre municipalités soit Ange-Gardien, Rougemont, Saint-Césaire et la nôtre. En considérant la complexité du dossier, les enjeux et les acteurs impliqués, il est encore prématuré de prendre une décision sur le devenir du bâtiment. Toutefois, nous travaillons ardemment pour trouver une solution juste et équitable pour tous. Nous tiendrons informée notre population des développements futurs.

D'autre part, dans les circonstances médiatiques actuelles relatives aux fonds de pension municipaux pour les employés (fonctionnaires, pompiers, cadres), je tiens à vous préciser que le personnel de la Municipalité n'a pas de fonds de pension tel que faisant partie du débat des villes de Montréal et Québec entre autres. Comme plusieurs entreprises privées, les fonctionnaires de la municipalité, à temps plein et permanent, ayant terminé leur probation, reçoivent un pourcentage de leur salaire qui est versé dans un REER collectif qui se termine à la fin du contrat liant l'employé à la municipalité (retraite, départ, licenciement, etc.).

Pour conclure, je tiens à remercier et féliciter tous les bénévoles et les employés pour leur implication et leur travail au bon déroulement des activités estivales telles les ligues de soccer des jeunes et des travailleurs saisonniers, la ligue de balle féminine et le camp de jour. Enfin, je vous invite à consulter la toute nouvelle programmation des loisirs à même ce bulletin municipal et vous incite à suivre un des cours qui vous sont offerts.

INFOS MUNICIPALES

GARAGE MUNICIPAL

Nous vous rappelons qu'il est strictement défendu de déposer tous déchets derrière le garage municipal. La cour du garage municipal n'est pas un dépotoir ou une aire à déchets.

Aucune matière ne doit être déposée à l'extérieur ou à côté du garage municipal sans la présence d'un employé municipal.

Toutefois, nous vous invitons à suivre le calendrier des collectes des RDD (résidus domestiques dangereux) et des TIC (appareils électroniques et électriques) si vous avez certains déchets à vous débarrasser. **Prochaine et dernière collecte 2014 : 23 octobre.**

COLLECTE DES RÉSIDUS VOLUMINEUX

De plus, les collectes de résidus volumineux vous offrent l'occasion pour vous défaire des déchets dont la dimension ou le poids ne permettent pas de les déposer dans votre bac roulant. **Prochaines collectes : 2 septembre et 4 novembre (porte à porte).**

Pour tout questionnement relatif aux différentes collectes, veuillez communiquer avec la MRC de Rouville au 450-460-2127 ou consulter le www.mrcrouville.qc.ca.

Nous vous remercions de votre coopération.

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Veuillez noter que l'hôtel de ville sera fermé le **lundi 1er septembre 2014** à l'occasion de la Fête du Travail. L'horaire régulier reprendra dès le lendemain, mardi 2 septembre.

AOÛT 2014

D	L	M	M	J	V	S
17	18	19	20	21	22	23
24/31		26	27	28		30

SEPTEMBRE 2014

D	L	M	M	J	V	S
	1		3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18		20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2014

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6		8	9	10	11
12	13	14	15	16		18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

- Collecte des déchets domestiques
- Collecte des matières recyclables
- Collecte des résidus volumineux
- Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et appareils électroniques et électriques (TIC) (garage municipal)
- Congé Fête du travail
- Congé Action de grâce
- Séance du conseil extraordinaire
- Demi-marathon des récoltes

PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

- 2 septembre 2014
- 7 octobre 2014

VOTRE BULLETIN

Prochaine parution :
Vers le 19 septembre 2014

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Tout propriétaire d'un chien à Saint-Paul-d'Abbotsford doit se procurer une licence obligatoire pour son animal disponible à l'Hôtel de Ville.

L'animal doit être tenu en laisse lors d'une promenade avec son propriétaire. La laisse ne doit pas excéder 2 mètres.

Tout gardien d'un animal doit enlever sans délai les excréments produits tant sur la propriété publique que privée.

Sur une propriété privée: L'animal doit être gardé sur un terrain sous le contrôle constant de son gardien.

Chien errant: Si vous trouvez un chien sur le territoire de la municipalité, assurez-vous d'être en mesure de le garder sous contrôle, attachez-le, et accordez-lui les soins minimums appropriés (eau et nourriture), vérifiez s'il possède une licence et noter le numéro.

- Contactez immédiatement la municipalité, nous procéderons à une vérification de notre registre à cet effet et nous tenterons de retrouver son propriétaire.
- Des frais de capture et de garde seront exigés au propriétaire de l'animal selon la réglementation concernant les animaux.
- Le gardien d'un animal capturé peut en reprendre possession dans les **3** jours ouvrables suivant le jour de sa capture, **sur paiement des frais exigés**.
- Si l'animal n'a aucune licence, l'achat de celle-ci sera requise.

MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES SERVICES PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

La municipalité procède actuellement à une mise à jour de son répertoire des professionnels; travailleur autonome, commerçant, propriétaire d'une entreprise ou d'une industrie, etc. Nous vous invitons à nous transmettre vos renseignements afin qu'ils soient disponibles à partir de notre site Internet. Ce bottin sera remis à tous les nouveaux arrivants dans la municipalité. Celui-ci sera également disponible pour les citoyens intéressés en version électronique.

En premier lieu, il vous suffit de consulter le site web de la municipalité au www.saintpauldabbotsford.qc.ca et de vérifier si vos informations sont déjà diffusées à l'onglet « bottin ».

Ensuite, si vous êtes déjà inscrit et que vous voulez apporter des modifications ou si vous désirez vous inscrire au bottin des professionnels, veuillez nous transmettre vos informations (Nom de commerce, contact, adresse, téléphone, courriel, télécopieur et une description de vos services) à greffe@saintpauldabbotsford.qc.ca et spécifier **si vous autorisez la municipalité à diffuser vos informations.**

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre participation à créer un bottin le plus complet qui soit.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Corridors scolaires

Un environnement sécuritaire favorisant la marche vers l'école

Bientôt nos rues deviendront un peu plus achalandées par la présence des autobus scolaires qui reprendront le chemin habituel en destination des écoles. C'est pourquoi nous sollicitons votre attention afin de ralentir en voiture et d'être vigilants.

La municipalité a d'ailleurs procédé à l'installation de panneaux de signalisation jaunes fluorescents avec l'inscription « Corridor scolaire » pour la rentrée scolaire 2014. Vous les remarquerez aux abords des rues Codaire, Sainte-Anne, Yamaska et Montcalm. Ces panneaux permettent d'améliorer la sécurité et d'identifier le trajet des enfants qui doivent se déplacer à pied pour se rendre à l'école.

Les parents sont d'ailleurs invités à familiariser leurs enfants au trajet à emprunter pour se rendre à l'école ou lors du retour à la maison en le sillonnant avec eux et en leur rappelant les règles rudimentaires de sécurité.

Obéissons au brigadier scolaire

La cloche a sonné, c'est l'heure de la rentrée! Le brigadier scolaire est avant tout un humain qui est là pour assurer et veiller à la **sécurité des enfants.** De grâce, respectons ces consignes.

Un conducteur qui enfreint l'article 311 du Code de sécurité routière (ne pas obéir aux ordres d'un agent de la paix, brigadier ou signaleur) est passible d'une amende de 148$ et de 3 points d'inaptitudes.

Autobus scolaires

Les conducteurs d'autobus scolaires doivent signaler à l'avance leur intention de s'immobiliser. Cette mesure a pour but de ralentir la circulation devant et derrière les autobus scolaires afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

Deux étapes à retenir :

1. Préparez-vous à arrêter lorsque l'autobus scolaire active :

➢ ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou à défaut, ses feux de détresse.

2. Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq (5) mètres de l'autobus lorsque l'autobus active :

➢ ses feux rouges intermittents et

➢ son panneau d'arrêt.

Le NON-RESPECT DE CES RÈGLES entraîne une amende et peut compromettre la sécurité des écoliers.

Nous remercions à l'avance tous les usagers de la route de la courtoisie dont ils font preuve sur le territoire de Saint-Paul-d'Abbotsford et nous vous rappelons que quelques secondes suffisent entre un accident et sauver une vie.

COMPTEURS D'EAU

Vous recevrez au mois de septembre un formulaire à compléter afin de nous indiquer la lecture de votre compteur d'eau. Nous sollicitons votre collaboration afin de nous acheminer ce formulaire le plus rapidement, dûment complété et signé, à l'Hôtel de Ville. Conformément à la réglementation en vigueur, advenant la nécessité du déplacement d'un employé municipal afin d'effectuer la lecture de votre compteur d'eau, un frais minimal de 75 $ vous sera facturé.

SERVICE INCENDIE

FEUX DE BOIS, BRANCHES, FEUILLES OU HERBE COUPÉE

Le Service de sécurité incendie et d'urbanisme vous rappellent que les permis de brûlage sont émis seulement pour brûler des matières autorisées, soient les branches et les feuilles d'arbres. Cette exigence relève du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.

Les feux pouvant contenir des matières de plastique synthétiques, caoutchouc ou autres, d'où émanent une fumée polluante dans l'atmosphère, sont interdits en tout temps sur le territoire de la municipalité. Le fait de brûler ou de permettre que soient brûlés des déchets, des palettes de bois ou des débris de construction ou de démolition est également prohibé.

PERMIS DE BRÛLAGE

Toute personne peut obtenir un permis de brûlage auprès des Services municipaux désignés selon les conditions suivantes :

a) en avoir fait la demande par écrit, au moins **48 heures** avant la date prévue pour le feu, sur la formule fournie par la Municipalité à cet effet et l'avoir signée, laquelle doit notamment indiquer:

   a. le nom et l'adresse du requérant ou, si celui-ci est une personne mineure, d'un adulte responsable;

   b. le jour, l'heure et l'endroit du brûlage incluant des indications quant aux objets et bâtiments situés à proximité de l'aire de feu;

   c. le type de brûlage et sa durée;

b) avoir fourni une pièce d'identité comprenant une photo et son adresse résidentielle;

c) ne pas avoir obtenu un permis de brûlage au cours des sept (7) jours précédents, le nombre maximal de permis émis pour une même personne ou un même immeuble étant par ailleurs limité à **cinq (5)** pour une même année civile;

Le permis de brûlage est sans frais. Il n'est valide que pour les dates, heures et durées indiquées. Les Services municipaux désignés se réservent le droit d'imposer, au moment de la délivrance du permis, toute autre condition pour le déroulement du feu afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Aucun permis n'est requis pour allumer ou maintenir allumé un barbecue destiné uniquement à la cuisson des aliments et qui est opéré au gaz ou au charbon.

LOISIRS ET CULTURE

INSCRIPTION HOCKEY MINEUR – SAISON 2014-15

Les inscriptions s'effectuent par *Internet* en passant par le site de l'Association de hockey mineur de la Montérégie au www.ahmmonteregie.ca.

CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	COÛT D'INSCRIPTION*
MAHG 1-2	2008 à 2010	420$
Novice (MAHG 3-4)	2006 à 2007	595$
Atome	2004 à 2005	595$
Pee-wee	2002 à 2003	595$
Bantam	2000 à 2001	700$
Midget	1998 à 1999	700$
Junior	1993 à 1997	620$

L'inscription de hockey est admissible à la subvention de remboursement de 50 % maximum par activité offerte par la municipalité, et ce, jusqu'à concurrence de 250.00 $ annuellement par résident.

Lors de l'inscription :

- **Pour les nouveaux joueurs :** Vous devrez vous créer un compte sur le site d'inscription et procéder à la saisie d'information du joueur en suivant les différentes étapes. À la fin de votre inscription en ligne, vous devez imprimer votre confirmation d'inscription qui vous sera demandée lors du paiement. Sports Excellence Saint-Césaire remettra à la fin de la saison 2014-2015 un bon d'achat de 200 $ à tous les nouveaux joueurs de catégorie MAGH-NOVICE et ATOME ayant complété leur saison en entier.
- **Pour les joueurs qui ont joué en 2013-14 :** vous devez procéder à l'inscription et avoir en votre possession votre nom d'utilisateur et mot de passe.
- Lorsque votre inscription sera complétée sur le site Internet, vous devez procéder au paiement de la saison. Pour ce faire, vous devez vous rendre au bureau de la municipalité au 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford durant les heures d'ouverture afin de compléter le paiement.
- **Mode de paiement :** Argent ou chèque. Nous acceptons deux chèques postdatés. Par contre, le deuxième chèque devra être daté avant le 18 juillet 2014.
- **Vous devez présenter obligatoirement** la confirmation d'inscription et une preuve de résidence lors du paiement afin d'officialiser l'inscription du joueur. Les documents acceptés :

  ❑ **Pour l'enfant :** Bulletin scolaire, carte scolaire avec photo, certificat de naissance, ou tous documents valides attestant l'adresse de résidence et de la date de naissance de l'enfant.

  ❑ **Pour le parent :** Permis de conduire ou compte de taxes municipales ou tous documents valides attestant l'adresse de résidence.

Pour plus d'informations :
450-379-5408, poste 228 ou
M. Steve Poulin au 450-379-5026.

JEUX D'EAU

Pour le plaisirs de tous, les jeux d'eau seront ouverts jusqu'à la fin septembre. Encore plusieurs autres belles journées nous attendent et les jeux d'eau seront opérationnels pour vous amuser et vous rafraîchir. D'ici le début du mois d'octobre, nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité afin de connaître la date de fermeture pour l'année 2014.

LIGUE DE SOCCER MONTÉRÉGIE

Le Service des loisirs tient à féliciter tous les joueurs qui ont participé à la Ligue de soccer Montérégie pour leur belle saison. De plus, nous voulons remercier tous les entraîneurs pour leur implication bénévole envers les joueurs tout au long de l'été. Votre participation est plus qu'appréciée et nécessaire. Nous voulons remercier également les jeunes arbitres pour l'ensemble de leur travail. Ils ont souvent le rôle ingrat de prendre des décisions qui ne font pas toujours l'unanimité parmi les joueurs, parents et entraîneurs.

Aussi, nous désirons souligner la saison extraordinaire de l'équipe Atome filles qui est demeurée invaincue durant toute la saison régulière. Un bel exploit, bravo!

Pour les joueurs qui n'ont pas remis leur chandail de soccer à leur entraîneur lors de la dernière partie, vous pouvez venir les remettre à la réception de l'hôtel de ville.

Merci et à l'an prochain!

RÉSULTATS TOURNOIS FIN DE SAISON

CATÉGORIES	GAGNANTS
Atome gars	Sainte-Madeleine #2
Atome filles	Marieville #2
Moustique gars	Non déterminé
Moustique filles	Non déterminé
Peewee gars	Saint-Damase
Peewee filles	Non déterminé
Bantam gars	Saint-Damase
Bantam filles	Saint-Damase #2
Midget	Saint-Pie

LIGUE DE SOCCER DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Le 17 août dernier eu lieu le tournoi de fin de saison de la Ligue de soccer des travailleurs saisonniers. Nous voulons féliciter tous les joueurs qui ont participé à cette 4e saison. De plus, nous voulons souligner la victoire de l'équipe de l'entreprise Damaco Produce qui sont les grands gagnants de l'édition 2014. Merci à tous et à l'an prochain !

GAGNANT 2014 :
Équipe Damaco Produce

PROGRAMMATION DES LOISIRS – AUTOMNE 2014

Inscription à l'hôtel de ville à partir du 27 août 2014

*Nous tenons à vous informer qu'il n y aura pas de cours de Jazzercise offert pour la session d'automne 2014. Toutefois, nous vous invitons à choisir une autre activité semblable qui vous fera autant bouger dans notre programmation des loisirs *

COURS ADULTES – 16 ans et plus

YOGA

ANIMATEUR : François Dumouchel

Ce cours présente divers aspects du Yoga, dont les postures (*asanas*), la respiration (*pranayama*), la concentration (*dhrana*), la philosophie et la relaxation profonde (*yoga nidra*).

Équipement : Tapis de sol

JOUR	DÉBUT	HEURE
Mardi	16 septembre	17 h 45 à 19 h 15
Mercredi	17 septembre	9 h 30 à 11 h

COÛT
120 $ / 12 cours

LIEU
Salle communautaire des loisirs

PILATES

ANIMATEUR : Christiane Lamarche

Le Pilates est une discipline sportive douce visant à améliorer la posture, l'équilibre, la masse musculaire, la souplesse, la force générale.

Équipement : Tapis de sol

JOUR	DÉBUT	HEURE
Samedi	13 septembre	10 h à 11 h

COÛT
100 $ / 12 cours

LIEU
Salle communautaire des loisirs

STRETCHING

ANIMATEUR : Christiane Lamarche

Le stretching est une série d'étirements visant la souplesse et le bien-être.

Équipement : Tapis de sol

JOUR	DÉBUT	HEURE
Mardi	9 septembre	19 h 30 à 20 h 30

COÛT
100 $ / 12 cours

LIEU
Salle communautaire des loisirs

ZUMBA

ANIMATEUR : Tina Defoy

Le Zumba est un programme d'aérobie et de fitness qui s'exécute sur la combinaison de chorégraphie et de danse latine et danse du monde (Salsa, merengue, reggaeton, etc.)

JOUR	DÉBUT	HEURE
Mardi	30 septembre	18 h à 19 h

COÛT	LIEU
90 $ / 9 cours	Gymnase, École Micheline-Brodeur

JOUR	DÉBUT	HEURE
Mercredi	10 septembre	18 h à 19 h

COÛT	LIEU
120 $ / 12 cours	Salle communautaire des loisirs

CUISSES-FESSES-ABDOS

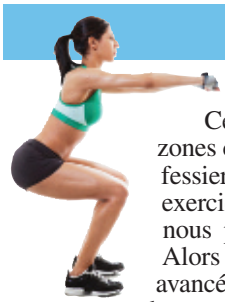

ANIMATEUR : Manon Jacob

Ce cours consiste à travailler et raffermir les zones ciblées tels que les muscles des cuisses, des fessiers et des abdominaux. C'est par atelier et exercices adaptés selon le rythme de chacun que nous progresserons tout au long de la session. Alors que vous soyez débutant, intermédiaire ou avancé, j'aurai l'exercice idéal pour vous faire un bon entraînement.

Équipement : Tapis de sol

JOUR	DÉBUT	HEURE
Jeudi	11 septembre	18 h à 19 h

COÛT	LIEU
120 $ / 10 cours	Salle communautaire des loisirs

ATELIERS D'ÉCRITURE

ANIMATEUR : Anne Deslauriers

Cet atelier est destiné à tous ceux et celles qui veulent s'offrir le plaisir d'écrire et qui ont envie de se laisser surprendre par leur imaginaire, en dehors de toute idée de performance. Accompagnés par une écrivaine qui connaît non seulement les bonheurs de l'écriture, mais aussi ses exigences, les participants trouvent de nouvelles stimulations, explorent des pistes utiles. Pour s'amuser, pour créer, pour partager son potentiel créateur avec des jeux, des descriptions, des exemples.

Semaine 1 : J'écris pour moi

Semaine 2 : Les 5 sens au service de l'écriture

Semaine 3 : Des jeux d'écriture qui stimulent l'imagination.

Semaine 4 : Les obstacles à l'écriture

Semaine 5 : Genre littéraire

Semaine 6 : Les personnages

JOUR	DÉBUT	HEURE
Mardi	30 septembre	13 h à 15 h
Mercredi	1er octobre	19 h 15 à 21 h 15

COÛT	LIEU
60 $ - 6 cours / 2 h	Salle communautaire des loisirs

MASILHOUETTE.COM

ANIMATEUR : Manon Jacob

Ce cours est conçu pour les personnes qui veulent retrouver leur silhouette, se remettre en forme ou tout simplement améliorer leur santé. Le cours est divisé en 2 parties. Première partie, un entraînement de 30 minutes qui variera chaque semaine et la deuxième partie un 30 minutes de trucs et conseils sur l'alimentation ainsi que les facteurs qui peuvent nuire ou aider à une perte de poids. De plus, chaque semaine, il y aura la pesée de tous les participants, et ce, exécutée de façon confidentielle. En groupe, nous trouverons la motivation nécessaire pour atteindre vos objectifs. Résultat garanti si on écoute l'entraîneur : MOI

Équipement : Tapis de sol

JOUR	DÉBUT	HEURE
Jeudi	11 septembre	19 h 15 à 20 h 15

COÛT	LIEU
120 $ / 10 cours	Salle communautaire des loisirs

LA RANDONNÉE PHOTO

ANIMATEUR : Anne Jutras

La **Randonnée Photo** est une série d'activités visant à développer vos habiletés photographiques tout en partageant un moment agréable entre passionnés d'images. S'évader de son quotidien et partir à la conquête des beautés cachées. En toute simplicité! La Randonnée Photo propose des **sorties hebdomadaires** dans la région environnante de Saint-Paul-d'Abbotsford. Orientée vers l'aspect créatif d'une image, des exercices ludiques seront proposés afin de peaufiner votre regard, apprivoiser la technique (sans trop de chichis) et **réussir des images** qui vous tiennent à cœur.

1. Thème : Apprendre à mieux voir/ Promenade au village de Saint-Paul-d'Abbotsford
2. Thème : Le fruit défendu /Au verger *Les Jardins d'Émilie* à Rougemont
3. Thème : Vue champêtre et couleur d'automne /Au vignoble *Les Petits Cailloux*
4. Thème : Rouge de plaisir / Promenade au village de Rougemont
5. Thème : Sabots & selle western / À l'école d'équitation *La Chevalerie*
6. Thème : Bois de grange & récolte / *Au Domaine de Lavoi*e, à Rougemont
7. Thème : La clé des champs & grange abandonnée / Saint-Paul-d'Abbotsford

Note : en cas de pluie, la sortie photo a lieu à l'abri.

Déroulement de l'activité (durée 3 heures)

9 h à 10 h : Rencontre au Centre communautaire et période allouée pour répondre aux questions techniques, présentation de 5 photos (de format 4 X 6) prises lors de la sortie précédente. Ce visionnement permet d'élargir sa vision et de partager votre expérience avec les autres.

10 h à 12 h : heures consacrées à la photographie. Les déplacements se font en voiture, une fois sur les lieux, l'exploration photographique s'effectue à pied (en véhicule, covoiture disponible)

JOUR	DÉBUT	HEURE
Dimanche	14 septembre	9 h à midi

COÛT	LIEU
165 $ / 7 cours	Salle communautaire des loisirs

COURS ENFANTS

FUTSAL – SOCCER INTÉRIEUR

ANIMATEUR : Martine et André Leduc

Tirant ses racines du Brésil, les ateliers du FUTSAL « soccer en salle » permettront de développer les habiletés de contrôle de ballon, pied gauche, pied droit, dans un programme structuré où les jeunes pourront apprendre et s'amuser. Entraîneurs expérimentés.

JOUR	DÉBUT	HEURE
Mercredi 3 à 5 ans	1er octobre	18 h à 18 h 45
Mercredi 6 à 10 ans	1er octobre	19 h à 20 h

COÛT 90 $ / 8 cours

LIEU Gymnase, École Micheline-Brodeur

INITIATION À LA MUSIQUE

ANIMATEUR : Aimée Gaudette Leblanc

Le cours d'initiation à la musique, une façon amusante de découvrir les sons, les rythmes et les petites percussions ! D'un atelier à l'autre, l'enfant apprendra des notions musicales simples, en lien avec le langage musical. Par l'utilisation de petites percussions, il pourra expérimenter ses nouveaux apprentissages et devenir un apprenti-musicien! Cet atelier, en groupe de 6 à 8 enfants, apprend également à l'enfant à rester attentif aux consignes, à partager l'espace et le matériel et à respecter le tour de rôle. Une belle occasion de s'amuser, de socialiser et de grandir !

JOUR	DÉBUT	HEURE
Samedi Enfants 3-5 ans	13 septembre	9 h à 9 h 40

(Pas d'atelier à l'Action de grâce – 11 oct.)

COÛT 100 $ / 12 cours

LIEU Salle communautaire des loisirs

DANSE CRÉATIVE

ANIMATEUR : Karine Choquette - École Tendanse

Cours adapté pour les tout-petits visant surtout le développement des capacités corporelles et expressives de l'élève. Elle constitue une excellente préparation à la danse classique, à la danse jazz ou à tout autre type de danse. Le cours est constitué de jeux et d'exercices, avec des rythmes et des musiques variés qui permet à l'enfant de développer ses capacités expressives, sa coordination et son aptitude à l'écoute musicale.

JOUR	DÉBUT	HEURE
Vendredi 3- 4 ans	12 septembre	18 h à 18 h 50

COÛT 80 $ / 12 cours

LIEU Salle communautaire des loisirs

DANSE HIP-HOP

ANIMATEUR : Andrée-Anne Vanasse - École Tendanse

Inspirée des danses africaines, la danse hip-hop combine des éléments du rap, du funky, du break dance et du jazz.

JOUR	DÉBUT	HEURE
Vendredi 6 à 10 ans	12 septembre	19 h à 20 h

COÛT 80 $ / 12 cours

LIEU Salle communautaire des loisirs

GYM MASTERS

ANIMATEUR : Carlos Rocheleau – Gym Masters

De type récréatif, vous pourrez faire, entre autres, des sauts à l'aide d'un mini-trampoline, des roues, des saltos, des équilibres, acrobaties au sol et effectuer des pyramides humaines.

JOUR	DÉBUT	HEURE
Mercredi Enfants 7 à 11 ans	1 octobre	15 h à 16 h

COÛT 100 $ / 10 cours

LIEU Gymnase, École Micheline-Brodeur

ZUMBA KID

ANIMATEUR : Marilyn Normandin - Energiklass

Programme de danse-fitness destiné aux fans de Zumba® âgés de 8 à 12 ans, dans lequel ils pourront se déhancher sans retenue. Ce programme propose une musique et des pas de danse appropriés à l'âge des participants. L'objectif? Être soi-même et bouger en rythme sans avoir peur du regard des autres.

JOUR	DÉBUT	HEURE
Lundi Enfants 8-11 ans	29 septembre	15 h à 15 h 50

COÛT 60 $ / 10 cours

LIEU École Micheline-Brodeur

ESPAGNOL POUR LES ENFANTS

ANIMATEUR : Lilia Garcia

Buenos dias! Petits cours ludiques pour enfants pour pratiquer l'espagnol entre amis et évoluer plus rapidement dans l'apprentissage de cette langue latine. Pour les enfants de 5 à 12 ans.

JOUR	DÉBUT	HEURE
Samedi Enfants 5 à 12 ans	27 septembre	À déterminer

COÛT 60 $ / 10 cours

LIEU Salle communautaire des loisirs

POLITIQUE D'INSCRIPTION

Dans le cadre de la politique d'incitation à l'activité sportive et culturelle de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, une subvention de 50 % par activité jusqu'à un maximum de 250 $ par année est applicable sur toutes les activités proposées dans la programmation officielle des loisirs.

Paiement : Le paiement de l'activité doit être fait en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford. **Carte de débit non acceptée.**

Non-résident : Un frais administratif de 20 $ est appliqué annuellement pour avoir accès aux cours offerts.

Remboursement : En cas d'annulation de la part du Service des loisirs, les personnes déjà inscrites seront remboursées en totalité. Si une personne abandonne volontairement une activité après que celle-ci est débutée, AUCUN remboursement ne sera accordé sauf sur présentation d'une preuve médicale. Aucun remboursement ne sera accordé si plus de 50 % des cours de la session ont été réalisés. S'il y a moins de 50 % des cours qui ont été réalisés lors de la session en date de la demande de remboursement, celui-ci sera effectué au prorata incluant un frais administratif de 20 %. Cependant, la subvention utilisée lors de l'inscription ne sera pas remboursée et elle sera tout de même déduite de la subvention totale admissible pour l'année en cours.

ORGANISMES LOCAUX

Maison de Jeunes des Quatre Lieux

QUOI DE NEUF À LA MAISON DE JEUNES!

En ce début d'année scolaire, la Maison de Jeunes vous offre la possibilité de participer à une multitude d'activités : Aide aux devoirs, accès aux ordinateurs, support à la recherche d'emploi, activités de sensibilisation et de prévention de la santé, cuisine d'ados, sorties, gymnase, activités de financement, etc. dans les locaux de la Maison de Jeunes qui est située au 2002, avenue Union à Saint-Césaire.

La Maison de Jeunes, un milieu de vie!!!

Heritage Abbotsford

Concert mettant en vedette le quatuor à cordes Turovsky, dirigé par le jeune prodige Stéphane Tétreault qui joue sur un violoncelle Stradivarius

Dimanche 19 octobre 2014 à 16 h

Vente de billets : 450 379-5304

Coût : 60 $

CLUB FADOQ SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

Pour les amateurs de cartes, nous reprenons dès le 4 septembre notre activité les jeudis à 13 h. Bienvenue à tous !

De plus, nous sommes actuellement dans la période de renouvellement des cartes de membre FADOQ. Le paiement devra nous parvenir au plus tard le 30 septembre au 11, rue Codaire, Saint-Paul-d'Abbotsford (QC) J0E 1A0. Toutefois, si vous préférez, vous pourrez nous rencontrer au local de la FADOQ, tous les jeudis de septembre de 13 h à 16 h. Nous serons également présents au local les 18 et 25 septembre de 10 h à 11h30.

Pour toutes questions ou pour fixer un rendez-vous à l'extérieur des dates énumérées ci-dessus, vous pouvez me contacter au 450 379-9456 ou à denise.brodeur@bell.net.

Au plaisir de vous rencontrer !

Denise Brodeur Riendeau, présidente

ÉCOLE DE BALLET «LES MILADIES INC.»

Septembre sera bientôt à nos portes avec le retour des activités de l'école de ballet Les Miladies. Nous vous invitons à venir nous rencontrer le lundi 8 septembre au Centre des loisirs situé au 35, rue Codaire, de 19 h à 20 h pour la période d'inscription de l'année 2014-15. Les cours sont offerts aux filles et aux garçons de 3 ans et plus et débuteront le lundi 22 septembre 2014 à la salle communautaire des loisirs.

À compter de cette année, les frais d'inscription de chaque participant seront admissibles à la politique de remboursement de 50 % offert par la Municipalité. Il suffira de présenter le reçu et de remplir le formulaire de remboursement à l'hôtel de ville avant le 30 novembre 2014. Les frais d'inscription pour l'année 2014-15 :

- 1er enfant : 140 $
- 2e enfant : 105 $
- 3e enfant : 70 $
- 4e enfant : 35 $

Lors de l'inscription, vous devrez avoir en votre possession la carte d'assurance maladie de votre enfant. Les vêtements obligatoires sont pour les filles : maillot noir à manches courtes, collants de ballet rose avec couture et chaussons roses avec élastique à la cheville pour les filles. Pour le garçon : t-shirt blanc à manches courtes, collant noir et chaussons noirs avec élastique à la cheville. Notre professeur est Hélène Brodeur.

Pour toutes informations, veuillez contacter Diane Poulin 450-379-5504, Pascal Mailloux 450-379-5623 ou Colette Brodeur 450-379-5420.

Au plaisir de vous rencontrer.

La direction

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX

Brunch-bénéfice : Dimanche 21 septembre à 11 h 30 au Chalet de l'Érable, 20, rue de la Citadelle à Saint-Paul-d'Abbotsford

Vente de billets : (450) 469-2409

Yanick Marchand,
pharmacien propriétaire
affilié à Jean Coutu

1398, rue Notre-Dame
Saint-Césaire
450 469-1010

Livraison
GRATUITE de
vos ordonnances

LES ENTREPRISES
J.Boucher
Stéphane Paquette
PRÉSIDENT

SERVICE DE
CONTENANTS

TÉL.: 450-379-9400
FAX: 450-379-9235

1131, rue Principale
St-Paul d'Abbotsford
(Québec) J0E 1A0

Excavations St-Césaire

DRAINAGE
Ostiguy & Robert Inc.

-Installation septique
-Excavation et drainage
-Drains et ponceaux
-Produits de paysagement
Agricole, commercial et résidentiel

450 469-3156 • 1 800 363-8973
www.ostiguyetrobert.com
Pierre et Jean-François Ostiguy
255, route 112, Saint-Césaire (QC)

NOUS LIVRONS CHEZ-VOUS
POUR SEULEMENT 4$

Oui!

NOUS LIVRONS
À ST-PAUL D'ABBOTSFORD

FAITES VOTRE COMMANDE
EN PERSONNE
PAR INTERNET (ajoutez 3$)
PAR TÉLÉPHONE (ajoutez 6$)

FRAÎCHEUR
QUALITÉ
SERVICE

IGA
MARCHÉ FAFARD

2020, route 112, Saint-Césaire
LIVRAISON 7 JOURS 450 469-3536

DENICOURT, GAGNON
FORAND & DENICOURT*
NOTAIRES • CONSEILLERS JURIDIQUES
*ENTREPRISE INDIVIDUELLE

ME JEAN-FRANÇOIS DENICOURT

1124, AVENUE DE L'UNION
SAINT-CÉSAIRE (QUÉBEC)
J0L 1T0
TÉL. : (450) 469-2801
TÉLÉC. : (450) 469-2755
COURRIEL :
jfdenicourt@notarius.net

EXCAVATION
J.DAIGLE
RBQ : 8232-7271-47

1er

NOTRE SPÉCIALITÉ :
Votre champ d'épuration

EXCAVATION ET FONDATION CLÉS EN MAIN
RÉPARATION DE FISSURES PAR MEMBRANE

- TERRASSEMENT - ÉGOUT D'AQUEDUC - DÉMOLITION -

Ecoflo® BIONEST APCHQ

1638, Daniel, Roxton Pond
Cell.: 450 521-1146
450 776-1146

Fruits & Légumes des Trinités

Tous nos produits sont cultivés dans les règles de l'art, tel que nos grands parents le faisaient. C'est-à-dire cultivés avec soin en petite quantité, et cueillis à la main.

Maraîchèrement vôtre,
Carline et Dominique

123 rang Elmire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Qc
info@fruitsetlegumesdestrinites.com
www.fruitsetlegumesdestrinites.com

CONCEPT CAN-BEC
ÉBÉNISTERIE ARCHITECTURALE
LAMINAGE CAN-BEC
LAMINAGE DE PANNEAUX
Entreprise fièrement établie à Saint-Paul depuis 1994
WWW.CAN-BEC.COM

Les Publications Municipales
Division de 9252-8223 Québec Inc.
Charles Baillargeon, dir. des communications
Courriel: charles@pubmun.com
Cell.: 1 855 454-6010
Concepteurs et imprimeurs de votre journal
424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • **1 877 553-1955**
www.pubmun.com

ROBERT BERNARD
PNEUS & MÉCANIQUE
765, PRINCIPALE
St-Paul D'Abbotsford
QC J0E 1A0
T 450 379-5757
F 450 379-5967
1 800 363-5534
WWW.ROBERTBERNARD.COM

NOUVEL HORAIRE D'ACCESSIBILITÉ

EN LIEN AVEC LES RENCONTRES DES MEMBRES DU 31 MARS, 1er ET 2 AVRIL DERNIERS, VOICI LE NOUVEL HORAIRE DES SERVICES AU COMPTOIR DES CENTRES DE SERVICES DE VOTRE CAISSE DESJARDINS DE GRANBY–HAUTE-YAMASKA. Veuillez noter qu'aucun changement n'est apporté au niveau des services conseils. Vos conseillers sont toujours disponibles sur rendez-vous.

À COMPTER DU LUNDI 9 JUIN 2014

	SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON	ROXTON POND	SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD
Lundi		9 h - 13 h	9 h - 13 h
Mardi	9 h - 15 h		
Mercredi		9 h - 13 h	
Jeudi		12 h - 19 h	12 h - 19 h
Vendredi	9 h - 17 h		9 h - 13 h

Au cours des prochaines semaines, des sessions de formation sur l'utilisation des services automatisés tels que : guichets automatiques, AccèsD Internet, vous seront offertes gratuitement. Pour en savoir davantage, communiquez avec votre centre de services le plus près.

DÈS LE SAMEDI 7 JUIN, VOTRE CAISSE EST ÉGALEMENT OUVERTE AUX CENTRES DE SERVICES SUIVANTS :

	CARREFOUR DE LA COOPÉRATION	LES HALLES DE GRANBY	BROMONT
Lundi	9 h – 17 h	10 h - 15 h	10 h – 15 h
Mardi	9 h – 17 h	10 h – 15 h	10 h – 15 h
Mercredi	9 h – 20 h	10 h – 15 h	10 h – 20 h
Jeudi	9 h – 20 h	10 h – 17 h	10 h – 20 h
Vendredi	9 h - 17 h	10 h – 15 h	10 h – 15 h
Samedi	9 h – 15 h	---	---

m.desjardins.com
1 800 CAISSES
450 777-5353
desjardinsghy.com

Desjardins
Caisse de Granby–Haute-Yamaska
Coopérer pour créer l'avenir

DEMI-MARATHON

DES RÉCOLTES
MONT YAMASKA

1 · 5 · 10 · 21K

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :

En ligne:
www.lescoursesgourmandes.ca

Places limtées, n'attendez pas !

Inclus avec votre inscription :

- Chronométrage officiel par QuidChrono;
- Médaille de participation pour tous;
- Photos téléchargeables sans frais;
- De superbes parcours autour des vignobles du mont Yamaska;
- Points de ravitaillement;
- Goûter d'après-course et dégustations des vignerons locaux;
- Animation sur place, modules gonflables pour les enfants;
- Spectacle gratuit d'Anne-Lune pour les enfants.

Service de garde : 10 $ par enfant

DÉJÀ PLUS DE 700 PARTICIPANTS !!!

DIMANCHE LE 5 OCTOBRE
Courses de 1, 5, 10, 21 km

et Tour familial à vélo 21k

Venez récolter le fruit de vos efforts en repoussant vos limites sur les magnifiques parcours tout en couleurs qui bordent le Mont Yamaska !

Contact : info@lescoursesgourmandes.ca